

Gîtes Panda : + 4



En septembre dernier, le Parc et le WWF (World Wild Fund) ont accordé le label Gîte Panda à Michel Berrod (Lajoux), Anne-France Malfoy (Vulvoz), Catherine Costilhes-Meurgey (Leschères) et Annette Kryger (Péron).

Le label est réservé aux hébergements situés dans un Parc naturel et classés préalablement Gîtes de France. Il est attribué à des gîtes ou chambres d'hôtes bénéficiant d'un cadre préservé et dont les propriétaires s'impliquent activement dans la protection de l'environnement.

Le Miel de Bastien

Avis de conformité pour le « Miel de Bastien ». Bastien Bouverot, apiculteur à Montanges, peut désormais se prévaloir de la marque « Produit du Parc naturel régional du Haut-Jura ». Il a 360 ruches, vend sa production en direct dans les supérettes de la région. Toutes catégories confondues (produits, savoir-faire, accueil), on compte maintenant 25 bénéficiaires de la marque Parc.

Talents

Sofrabat, entreprise du bâtiment, a reçu le 1er prix « commerce et artisanat » du concours Talents organisé par la Boutique de Gestion de Franche-Comté. L'entreprise de construction et rénovation a été créée en février 2008 par Anne Duriaud-Janvier, Guillaume Milan et Christophe Maillet. Elle est installée à Vaux-les-Saint-Claude. Ses dirigeants envisagent de fonder un GIE regroupant les artisans du bâtiment, ils projettent de former leurs salariés aux normes environnementales. Pendant sa phase de création, Sofrabat a bénéficié de l'accompagnement du Pays du Haut-Jura.

Lancrans veut s'arrimer au Parc

« Lancrans », avec son toponyme griffu, la commune a l'air de s'arrimer au massif. Elle fait bien. Son territoire est particulièrement pentu, il s'étage de 1597 mètres, au Crêt du Milieu, à 315 mètres, sur les rives de la Valserine.

Le Parc lui tend les bras depuis longtemps, comme le rappelle une délibération de son Bureau en février dernier. « L'intérêt d'intégrer la commune de Lancrans dans le périmètre d'étude se justifie à plusieurs titres : son territoire s'étend des hauts sommets du Sorgia, en Réserve naturelle nationale, aux rives de la Valserine dont les « pertes » sont en site classé ; son patrimoine bâti en fait une commune tout à fait caractéristique de la vallée ; elle constitue aujourd'hui une « enclave » dans le périmètre du Parc dont l'effacement constituerait un renforcement de la cohérence territoriale. »

Origine burgonde

L'appel est entendu, et même anticipé. Lors des élections de mars 2008, le conseil municipal est entièrement renouvelé. Les nouveaux élus donnent un autre nom à « l'enclave », mais ils font un constat identique. « Ça nous a sauté aux yeux en regardant une carte, dit le maire, Pierre Gavin. Nous avons vu cette encoche que formait notre territoire communal entre Confort, Léaz et Bellegarde et nous avons pensé que ce n'était pas normal. La vallée de la Valserine est une entité dont nous sommes partie intégrante, elle nous rattache, naturellement, à la montagne (1). » « Nous voulons vraiment collaborer avec les communes du Massif du Jura, renchérit Françoise Ducret, conseillère municipale,

notamment pour développer le tourisme vert. Nous avons des richesses naturelles, des itinéraires de découverte, un patrimoine bâti qu'il conviendrait de mieux mettre en valeur... »

Lancrans compte plus de mille habitants, ils sont lancranais mais, un temps, on les appelait « lancrenis » ; le nom est réputé d'origine burgonde, on ne rencontre plus guère de Burgondes pour défendre l'ancienne dénomination. La population se répartit entre le village et plusieurs hameaux, La Grande Côte, La Petite Côte, le Credo, Ballon et La Pierre. Au quotidien : des artisans (avec une menuiserie charpente de 25 salariés), des agriculteurs (« dont un en bio et qui fait de la vente directe »), deux restaurants, une vie associative dynamique (skieurs, chasseurs ou sapeurs-pompier). Il y a aussi une carrière, activité peu dans le goût des amoureux de la nature... « L'entreprise, qui emploie une quinzaine de personnes, est respectueuse de la réglementation qui prescrit de reverdir et reboiser au fur et à mesure de l'exploitation. Pour notre part, nous y veillons », assure Pierre Gavin.

4 000 écus d'or

Une commune paisible, donc, heureuse probablement, mais non sans histoire(s). Pendant près de deux siècles, le XVII^e et le XVIII^e, Lancrans a vu défiler les armées d'Espagne qui, par cet itinéraire sous protection des ducs

de Savoie, se rendaient aux Pays-Bas. Après le rattachement de la Franche-Comté à la France, en 1760, le chemin des Espagnols et le pont de Grésin connaissent une certaine désaffection, militaire au moins. Passons vite sur d'anciennes péripéties. Les tractations, au milieu du XIII^e, entre Clémence, dame de Ballon, et l'abbé de Chézery pour établir les droits de chacun sur la seigneurie. La vente de ladite seigneurie trois siècles plus tard, vendue par le duc de Savoie à son barbier pour 4 000 écus



d'or. La sécession de Vanchy et Confort qui devinrent communes en 1856. Passons vite et prenons le tram. La ligne est inaugurée le 23 mars 1912, elle dessert onze gares entre Bellegarde et Chézery, le trajet s'effectue en 1h30. Le tram s'arrête définitivement le 1er juin 1937. La voie est aujourd'hui un circuit touristique de randonnée de 21 km agrémenté d'un parcours de santé.

Marmites de géant

On est passé trop vite. On a manqué l'essentiel. Lancrans est une commune où une rivière peut se perdre, se noyer dans la pierre. Au Pont des Oules, la Valserine a creusé un canyon de plus de 15 mètres de profondeur et, comme si elle avait fait le brouillon de sa force, une ribambelle d'excavations tout en rondeur qu'on appelle « oules » ou, plus communément, « marmites de géant ». Les pertes de la Valserine, fierté des Lancranais, attirent de nombreux touristes qui peuvent y accéder par des sentiers balisés (2). Finalement, rien ne se perd à Lancrans, tout se transforme. Les bâtiments scolaires de La Pierre et de Lancrans ont un peu vieilli ? La construction d'un groupe scolaire est en cours, l'ouverture est prévue pour la rentrée prochaine. Avec grandes baies vitrées au sud et chauffage par géothermie. La ZAC de la Folatière était en sommeil ? Le programme est remis en chantier, on pense beaucoup à l'éco-construction. « Vous voyez bien, dit le maire, la géothermie, l'éco-construction, le tourisme vert... nous sommes dans ces idées-là. » « Des idées de développement durable », précise la conseillère.

Si avec de telles convictions, Lancrans n'est pas pour longtemps ancrée dans le Parc du Haut-Jura... ■

(1) Dans le registre des appartenances, Lancrans est adhérente à la communauté de communes du Pays Bellegardien.

(2) On songe aussi à un itinéraire, à parcourir à vélo électrique, qui irait de la source de la Valserine (sur la commune de Divonne, à proximité de Lajoux) jusqu'au Pont des Oules.